



Eric Fournier, *La commune n'est pas morte*, Paris, Libertalia, 196 pages.

Écrire l'histoire de l'insurrection : le plaidoyer des exilés

Plus de deux mille insurgés sont parvenus à échapper aux versaillais et se regroupent en Suisse, en Belgique et en Angleterre. Nombre d'entre eux, fidèles à la tradition de l'exil politique, restent actifs mais, note Sylvie Aprile, ce « n'est souvent qu'une illusion politique et l'entretien de la mémoire de la Commune est une façon de maintenir un semblant d'action »¹. Les exilés, dont beaucoup sont issus du journalisme ou des professions libérales, appartiennent souvent à une certaine élite de la Commune. La riposte discursive en est facilitée, notamment à Londres qui accueille des figures tant politiques que militaires de l'insurrection. Dès octobre 1871, Benoît Malon, membre de l'Internationale, publie en Suisse *La Troisième Défaite du prolétariat français*, qui inscrit la Commune dans le sens d'une histoire révolutionnaire. Elle rejoint ainsi les deux autres « Saint-Barthélemy de prolétaires » : l'insurrection des Canuts en 1832 et juin 1848. Répliquant aux versaillais qui s'efforcent de retracer la généalogie criminelle de la Commune, il affirme que cette « troisième défaite » est un épisode particulièrement sanglant de « six mille ans » de lutte des classes. Ce militant aguerrri refuse de laisser aux versaillais le monopole du vertige historique, ni celui de la référence érudite. Immédiatement après la défaite, d'autres exilés ébauchent cette contre-mémoire communarde à travers des récits engagés dans lesquels ils se justifient afin de contrer les versaillais. Mais la minutie de ces récits est aussi un écho aux nombreuses controverses et divisions entre exilés sur les responsabilités de la défaite.

Œuvre majeure de cette écriture d'exil, *L'Histoire de la Commune de 1871* de Prosper-Olivier Lissagaray constitue une des fondations de la mémoire communarde. En 1872, à l'initiative de ce journaliste, le Cercle d'études sociales de Londres, une réunion de proscrits français, décide de répondre aux accusations de *L'Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars*, qui vient d'être publiée². Peut-être achevé dès 1873, publié en 1876, la fabrique de ce livre souligne à quel point l'écriture de l'histoire des communards par eux-mêmes – et donc l'élaboration de la mémoire des vaincus – s'inscrit dans le présent d'un combat politique. La réplique de Lissagaray constitue pourtant la première histoire globale de la Commune, une histoire immédiate, sensible et engagée. En un style ample et lyrique,

il compose une histoire aussi héroïque que critique. Mêlant récit historique, émotions et controverses politiques, ce livre donne le ton pour un siècle de production historique favorable aux fédérés, soulignant ainsi les porosités possibles entre politique, histoire et mémoire. S'appuyant sur des sources et des témoignages de première main, souvent inédits, il compose un récit minutieux, ordonnant une multitude de détails afin de faire sens. Son travail est certes une histoire événementielle, une histoire-bataille épique faisant de la Commune combattante l'égal des plus remarquables faits d'armes connus. Mais les faits qui l'étaient sont soumis à une analyse critique et énoncés de façon à ce que les historiens postérieurs puissent à leur tour les réexaminer, ce qui est une des règles fondamentales de cette discipline. Lissagaray est d'ailleurs le premier à reprendre ses propres conclusions et l'édition de 1896 comporte de nombreuses corrections et réécritures, sous l'influence de son évolution politique. S'inscrivant pleinement à la croisée des modes d'écriture de l'histoire des années 1870, entre histoire romantique (attentive au récit, au détail, au pittoresque) et histoire méthodique (attentive à la critique des sources), offrant tant une masse de faits aux historiens suivants que des pages inoubliables aux partisans de la Commune, la fresque de Lissagaray s'impose rapidement comme une « masse de granit » de l'histoire et de la mémoire de la Commune mêlées.

L'histoire immédiate est un des territoires-limite de l'historien, tout comme l'histoire contrefactuelle, dont l'usage par Lissagaray, pourtant ponctuel, contribue à façonner durablement les débats mémoriels les plus intenses et les plus durables sur la Commune. L'histoire contrefactuelle, sous la forme de l'uchronie, est une invention du XIX^e siècle, ce temps qui se représente lui-même à la croisée des chemins. Cette « histoire avec des si » qui imagine un futur alternatif à partir d'un événement fondateur qui se serait déroulé différemment est formalisée par Charles Renouvier en 1857 qui forge le terme « uchronie ». Ce polytechnicien anticlérical utilise ce genre littéraire et savant à des fins politiques en imaginant une Europe aussi éclairée que pacifiée dans laquelle les chrétiens auraient été chassés d'Europe par Marc Aurèle³. L'approche contrefactuelle comporte donc une dimension politique assumée, mobilisée par des acteurs sociaux progressistes ou révolutionnaires, qui montrent ainsi qu'un autre futur est possible ; que des pesanteurs ou des héritages apparemment évidents ne sont que contingents. Marx lui-même a recours à cette méthode. Ainsi en 1852, dans *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, « il utilise cette démarche pour mettre au jour des phénomènes structuraux, pour mesurer les rapports de force », remarquent Quentin Deluermoz et Pierre Singaravelou. Il s'interroge : « Pourquoi le prolétariat parisien ne s'est-il pas soulevé après le 2 décembre ? La chute de la bourgeoisie n'était encore que décrétée [...]. Tout soulèvement sérieux du prolétariat aurait immédiatement rendu une nouvelle vigueur à la bourgeoisie, l'aurait réconciliée avec l'armée et valu aux ouvriers une nouvelle défaite de Juin. »⁴ En 1871, il pointe deux possibilités non explorées par les insurgés, qui auraient pu les mener à la victoire. Il regrette, dès le 12 avril 1871, dans sa correspondance, que les fédérés n'aient pas attaqué Versailles en mars : « Il eût fallu marcher aussitôt sur Versailles [...]. Par scrupule de conscience, on laissa passer le moment favorable. On ne voulut pas *commencer la guerre civile*, comme si ce *méchante avorton* de Thiers ne l'avait pas déjà commencée, en tentant de désarmer Paris. »⁵ Cette hypothèse n'est pas une pure spéculation. Une sortie en masse sur Versailles avait été effectivement proposée par Eudes et Jaclard. Cette occasion manquée alimente les débats entre exilés. Gustave Lefrançais y voit « un grand malheur, irréparable peut-être ». Mais Arthur Arnould estime que le risque d'une intervention de l'armée prussienne était trop important pour se risquer à une telle aventure⁶. Lissagaray voit dans l'attentisme militaire de la Commune en ce mois de mars une preuve de faiblesse, tout comme le refus de la Commune de se saisir de l'or de la Banque de France, rejoignant ainsi à nouveau l'analyse de Lefrançais⁷ et de Marx qui écrit dans *La Guerre*

civile en France : « Le plus difficile à saisir est certainement le saint respect avec lequel on s'arrêta devant les portes de la Banque de France. Ce fut d'ailleurs une lourde faute politique. La Banque aux mains de la Commune, cela valait mieux que dix mille otages. » Telles sont les deux occasions manquées qui auraient pu changer le cours de l'histoire ; deux possibles non advenus que ressassent les vaincus, puis – jusqu'à nos jours – nombre d'admirateurs de la Commune. En insistant sur ces deux points ces premiers récits suggèrent que la victoire était possible, ce qui est un message d'espoir pour les luttes à venir, mais pour vaincre, ces dernières devront être plus radicales. Cependant, ces options, si elles n'étaient pas impossibles, demeurent improbables au regard de ce qu'était vraiment la Commune. Ces histoires alternatives, imperceptiblement, minorent le côté communal de « Paris, ville libre » et la transforment en un mouvement plus ample ayant le pays comme horizon. Elles négligent tout autant le bricolage politique, le caractère impromptu de cette révolution, et donnent une image simplifiée de la Commune qui devient une insurrection sûre d'elle-même, immédiatement consciente de ses objectifs mais trop généreuse avec l'ennemi, ce qui, il est vrai ne peut que favoriser la postérité du soulèvement.

Un dernier thème, et non des moindres, mobilise l'énergie des premiers écrivains de la contre-mémoire communarde : le macabre décompte de la Semaine sanglante. Face aux versaillais qui s'efforcent d'effacer toute trace du massacre des insurgés, dont les récits éludent la question du nombre des exécutions sommaires lors de la bataille de Paris, et qui mettent en scène leurs propres martyrs, les vaincus s'efforcent d'exhiber l'intensité de la répression de mai. Benoît Malon décompte 25 000 morts, dont 20 000 sommairement exécutés. En 1872, Georges Jeanneret monte à 30 000, tandis qu'un autre ancien communard, Pierre Vésinier les estime à 40 000. Lissagaray, après avoir avancé le chiffre de 20 000 en 1871 dans les huit journées de mai derrière les barricades, l'affine en 1876 pour l'estimer entre 17 et 20 000. À la fin des années 1870, un consensus s'établit autour de 25 000 à 30 000 morts. En 1880, au terme d'une enquête très minutieuse empreinte d'un fort effet de véracité, le radical Camille Pelletan, partisan de l'amnistie, affirme dans *La Semaine de mai* qu'au moins 30 000 communards ont été tués⁸. Toutes ces estimations sont largement supérieures aux recherches actuelles qui oscillent entre 7 000 et 15 000 morts entre le 21 et le 28 mai 1871. Avant que Pelletan ne produise un grand nombre d'éléments supposés confirmer les estimations existantes, la plupart des exilés ont recours à une stratégie narrative accumulant les témoignages, décrivant des scènes aussi horribles qu'anecdotiques, puis extrapolent pour arriver à un décompte global⁹. Les usages politiques de cette accumulation d'horreurs puis de cadavres sous la plume des exilés sont aisés à percevoir. Premièrement, les vaincus engagent une concurrence des martyrs avec les versaillais. Établir la liste des lieux du massacre est une réplique à la monumentalité victimaire des vainqueurs ; s'oppose, dans l'espace de l'écrit, à la politique versaillaise d'effacement des traces dans l'espace parisien et favorise l'émergence de lieux de mémoires rendant hommage aux morts de la Commune. Deuxièmement, par ce massacre d'une intensité sans précédent au regard des normes de la violence politique du temps, la Commune devient un événement unique, absolument inoubliable. Ces accumulations de cadavres donnent corps à l'exhortation finale de Marx en 1871 : « Le souvenir de ses martyrs est conservé pieusement dans le grand cœur de la classe ouvrière. »

Insister sur la répression plus que sur les réalisations ou les idéaux de la Commune, sur mai plus que sur mars, favorise une mémoire unanimiste de l'insurrection dans des milieux prompts à la division. Unis par leurs morts, les vaincus se dressent face aux versaillais et proclament la supériorité morale des forces révolutionnaires sur les éléments réactionnaires... depuis 1789 ! Des comparaisons sont régulièrement faites entre la Terreur

et la Semaine sanglante. Camille Pelletan affirme ainsi que la Terreur de 1792-1794 est responsable de 12 000 morts dans la France entière. Les versaillais sont donc plus féroces que Robespierre. En décrivant une moderne Terreur blanche, Pelletan marginalise les ennemis présents de la République, « les généraux bonapartistes, les politiciens orléanistes, les paysans légitimistes¹⁰ ». Deux mémoires « chaudes » entrent donc en résonance, celle en construction de la Commune et celle solidement établie de la Terreur. Cet épisode révolutionnaire – inlassablement évoqué au xix^e siècle par les modérés comme les réactionnaires, afin de discréditer toute perspective révolutionnaire – est retourné et utilisé contre les Versaillais. Troisièmement, insister sur la violence de la répression est l'un des principaux arguments des partisans de l'amnistie.

Nos contenus sont sous licence Creative Commons, libres de diffusion, et Copyleft. Toute parution peut donc être librement reprise et partagée à des fins non commerciales, à la condition de ne pas la modifier et de mentionner auteur-e(s) et URL d'origine activée.

références

références

- ↑ **1** Aprile Sylvie, *Le Siècle des exilés. Bannis et proscrits de 1789 à la Commune*, CNRS éditions, 2010, p. 261.
- ↑ **2** Rougerie Jacques, « Écriture d'une histoire "immédiate" : l'Histoire de la Commune de 1871 de Lissagaray », dans *La Révolution (1789-1871), écriture d'une une histoire immédiate*, Clermont-Ferrand, Publication de l'Université Blaise Pascal, 2009.
- ↑ **3** Deluermoz Quentin et Singaravelou Pierre, « Explorer le champ des possibles... », art. cit.
- ↑ **4** *Ibid.*
- ↑ **5** Marx Karl, lettre à Kugelmann du 12 avril 1871.
- ↑ **6** Godineau Laure, *Retour d'exil. Les anciens communards au début de la Troisième République*, Thèse de doctorat d'histoire, université Paris I, 2000, p. 534.
- ↑ **7** *Ibid.* p. 537.
- ↑ **8** Dowdall Alex « Narrating la Semaine sanglante, 1871-1880 » (M. Phil., Cambridge University, 2010), cité par Tombs Robert, « How Bloody was la Semaine sanglante ? A revision » *H-France Salon*, art. cit.
- ↑ **9** Dowdall Alex « Narrating la Semaine sanglante, 1871-1880 », art. cit.
- ↑ **10** Tombs Robert, « How Bloody was la Semaine sanglante of 1871? A revision », *The Historical Journal*, 55, p. 702-704. L'estimation actuelle des victimes de la Terreur judiciaire (Vendée exclue) s'établit aujourd'hui entre 35 000 et 40 000 morts.